Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien ASBL

Le Connétable
Rue de Coquiane, 3
7850 Petit-Enghien
Tél : 02 395 43 21
Le secrétariat
Rue du Château, 16
7850 Enghien
Tél : 02 395 49 66 – 0473 52 98 29
secretariat@arbaletriers-enghien.be

Assemblée Générale Statutaire du 28 janvier 2018

Présents : Jean-François **Baudoux**, Luc **Bausière**, Marc **Cardolle**, Grégory **Delannoy**, Gérard **Derycke**, Hubert **Desclin**, Adhémar **Durant**, Helmut **Durant**, Corentin **Flament**, Géry **Flament**, Thierry **Ganseman**, Geoffroy **Lequeu**, Alexis **Leroy**, Pol **Leroy**, Jean-Claude **Liekendael**, Tibor **Molnar**, Didier **Pacco**, Charles **Peeters**, Christian **Ruysckart**, Henri **Vandenhoutte**, Paul **Vanderroost**, Jean-Louis **Vincart**, Dominique **Weemol**

Procurations : Bertrand **Deneyer** à Thierry Ganseman, Dominique **Ghilain** à Paul Vanderroost, Marc **Vanderstichelen** à Géry Flament, Paul **Vliers** à Hubert Desclin ;

Absents : Philippe **Nis**, Jean-Pierre **Tennstedt**.

1. Accueil et admission des candidats compagnons

Paul Vanderroost présente les 3 candidats :

- Florent Hannesse parrainé par Charles Peeters,
- Loïc Cardolle parrainé par Paul Vanderroost,
- Arnaud Seeuws parrainé par Thierry Ganseman.

Chaque candidat est accepté à l'unanimité.
Un quatrième candidat, Quentin Rivière, avait aussi introduit sa lettre de motivation, mais le Conseil reporte la décision pour lui permettre de mieux s'intégrer au groupe.
Jean-François accueille les nouveaux compagnons pour la suite de l'AG.

2. Approbation du PV AG 2017

Aucune remarque n'est faite à propos du PV. Il est donc accepté à l'unanimité.

3. Régularisation des mandats de Paul Vanderroost et Christian Ruysckart

En 2017, ces deux administrateurs auraient dû être réélus lors de l'AG de janvier. Le Conseil a oublié de mettre ce point à l'ordre du jour en 2017. Étant donné que cette erreur avait déjà été commise pour Pol Leroy, il est proposé de réélire ces deux administrateurs avec effet rétroactif au 27/1/2017. L'assemblée marque son accord et les deux administrateurs sont réélus jusqu'en 2020.

4. Rapport du Connétable – Président du Conseil

Chers Confrères, chers Compagnons,
Il m'est toujours très agréable de présider cette assemblée ô combien nombreuse aujourd'hui. Une ambiance agréable, conviviale nous permet d'évoluer dans un esprit positif où tout le monde peut s'épanouir à sa mesure au sein d'une assemblée tolérante et attentive.
Nous devons continuer de travailler pour le bien-être de tous et du Serment mais attention : gardons notre identité, notre motivation non pas pour développer le Serment mais plutôt pour améliorer ce qui est perfectible.

Je voudrais adresser mes plus vifs remerciements à cette équipe performante qui assume et gère de façon remarquable nos réunions du vendredi, nos activités divers, etc.
Tout à l'heure, nous passerons au vote et, dès à présent, je vous annonce que je serai candidat à ma succession pour un dernier mandat de Connétable.
Je pense que du sang neuf sera le bienvenu qui prendra un nouveau cap et naviguera vers d'autres horizons.
Dans tous les cas, en tant que Connétable, c'est un réel plaisir d'avoir pu fédérer autour de vous toute cette activité tellement bien conduite.
Un tout grand merci à tous pour votre confiance.

5. Rapport du Chancelier - Intendant

Je ne vais pas reprendre toutes les activités organisées par ce comité dynamique. Vous lirez tout dans la nouvelle chronique.
Ce fut un très grand cru avec des points forts, auxquels nous tenons beaucoup, à savoir le dîner du Roy, la Procession, la journée Portes Ouvertes et le BBQ. EN plus des activités traditionnelles, toutes nos initiatives ont été couronnées de succès et avec le soutien et la confiance du Connétable.
Au nom du Comité, je vous remercie tous pour votre aide, votre participation aux activités, aux parties plus festives et surtout à tous ceux qui nous ont aidé dès qu'un appel à l'aide était lancé. L'esprit de camaraderie, le bénévolat, l'esprit d'entraide, la convivialité sont et restent les maître-mots de notre confrérie. Le retour de Jean-Louis et l'arrivée de trois nouveaux compagnons sont le signe de l'excellente santé de notre Serment.
Vive notre confrérie et vive Enghien.

6. Rapport du Trésorier

Les budgets recettes ont été bien respectés concernant :

- Les cotisations des confrères, compagnons et sympathisants
- L'occupation de nos locaux par la confrérie de la Double, la fanfare et les diverses sociétés
- Les subsides communaux et sponsoring extérieur
- Les actions spéciales, essentiellement les soirées « services clubs »
- Les recettes bar en sensible augmentation, grâce au dévouement et à la vigilance de notre intendant et du secrétaire

Au point de vue des dépenses :

- L'augmentation de loyer a été assumée
- Les frais administratifs et bancaires, les assurances et les frais d'électricité ont été respectés
- Les achats pour le bar ont un peu augmenté, mais ont permis des recettes plus importantes
- Les finances du Serment ont permis un certain nombre d'interventions lors de l'organisation d'événements au profit des Confrères et Compagnons
- Les frais de chauffage et de capitaine de tir ont respecté le budget
- Les frais divers sont normaux

Tout ceci a permis de couvrir quelques investissements (tables pliantes et matériel d'aménagement de la salle de réunion et de la salle de tir).
Au total les finances 2017 permettent de disposer d'un petit coussin qui viendra bien à point pour nos projets des prochaines années.
Un budget 2018 en équilibre est proposé et accepté par l'assemblée.

7. Rapport du Capitaine de Tir

Tout d'abord, félicitations à tous pour vos scores 2017.
Challenge interne : ce fut une année avec beaucoup de surprises et de rebondissements. De plus en plus de confrères ont pu acheter une arbalète et donc il a plus d'arbalètes libres. De ce fait il ne faudrait plus qu'un tireur par arbalète afin de ne pas user les cordes. Cette année, je vais redistribuer les arbalètes libres.
Je pense que tout le monde a apprécié les tirs spéciaux tout comme les années précédentes. Toutes vos suggestions sont les bienvenues.
Je remercie tout particulièrement tous les assistants déflècheurs ainsi que tous ceux qui ont fait de petits travaux.
La liste des arbalètes est à remettre à jour avec le nom de chaque tireur. Je rappelle aux sympathisants et compagnons qu'ils doivent absolument demander de leur donner une arbalète qui n'est pas attribuée d'office pour les tirs.
Je rappelle aussi que nul ne peut s'entraîner avant le tir du Roy.
Je vous souhaite plein de bonnes surprises en 2018 et bons tirs à tous.
Vive le Serment.

8. Rapport des Commissaires aux comptes

Constatations :

- Sur base de la documentation fournie par le trésorier la comptabilité a été examinée.
- Les enregistrements des dépenses et des recettes sont réalisés correctement.
- Les extraits du compte courant du 31/12/2017 et du livret vert du 02/01/2018 ont été visualisés afin de vérifier l'adéquation avec la situation reprise dans la comptabilité.

Conclusions :
Sur base des documents fournis, nous constatons que les comptes sont tenus avec rigueur et nous recommandons l'approbation de ceux-ci.
Les commissaires aux comptes : Géry Flament et Jean-Claude Liekendael

Grégory demande que l'inventaire des biens soit fait conformément aux statuts (art 31). Cet inventaire n'a plus été fait depuis plusieurs années. Géry, Jean-Claude et Luc se proposent pour vérifier l'inventaire existant.

9. Décharge aux mandataires sociaux.

Décharge est donnée à l'unanimité.

10. Élections des administrateurs

Les candidats, Jean-François **Baudoux**, Géry **Flament**, Thierry **Ganseman**, Dominique **Ghilain**, Jean-Claude **Liekendael**, Charles **Peeters** et Pol **Leroy** sont tous élus à une très large majorité des voix pour une durée de trois ans.

11. Élection du Connétable

Jean-François **Baudoux** est élu Connétable pour 3 ans à une très large majorité des voix.

12. Élection du Chancelier

Mot préalable au vote par Paul Vanderroost
Je me présente pour poursuivre les buts énoncés tout à l'heure. Ce sera mon dernier mandat de Chancelier. Avec le Comité, j'aurai comme objectif de poursuivre ce que nous menons avec succès depuis 2 ans. Mais en particulier nous soignerons quelques points précis :

- *Faire en sorte que la bonne humeur et la convivialité soient de mise lors de toutes nos rencontres*
- *Mettre un point d'honneur à réaliser une grande journée en 2019 pour le 35ème anniversaire de la Confrérie. A ce sujet, nous proposons de confectionner de nouvelles capes/*
- *Développer la Journée Portes Ouvertes et le BBQ de septembre.*
- *Encourager l'équipe qui représente le Serment à l'extérieur et pourquoi pas organiser un tir à Enghien.*

Merci pour votre confiance.
Paul **Vanderroost** est élu Chancelier pour trois ans à une très large majorité des voix.

13. reconduction de la convention d'occupation du local par la Fanfare

Luc fait remarquer que le texte de la convention n'est pas connu de tous. On retire ce point de l'ordre du jour. Il sera débattu en Conseil.
Grégory pose la question de l'assurance de l'occupation du local par la Fanfare ? Jean-François s'informe auprès du courtier en assurances.

14. Candidature à l'intronisation en tant que membre d'honneur à la Double

C'est Dominique Ghilain qui est proposé cette année.

15. Présentation et approbation du calendrier 2018, tir challenge ou fédéral

Plusieurs dates importantes.

- 10 mars visite au Serment de St Georges à Bruxelles organisation par Géry
- 27 mai journée Portes Ouvertes
- 17 juin Messe et banquet du Roy
- 24 juin Procession
- 23 septembre BBQ

16. Tour de table

- Adhémar s'inquiète de la date du dernier plein de mazout.
- Florent remercie son parrain Charles et tous les confrères de l'avoir accepté en tant que compagnon.
- Geoffroy : RAS
- Marc Cardolle : RAS
- Jean-Louis parle du tir du Roy et demande que le règlement soit établi par une commission.
- Dominique Weemol va revenir puisqu'il n'a plus d'ennuis de santé et que ses horaires de travail sont mieux adaptés.
- Géry demande s'il est prévu de faire quelque chose avec nos confrères de Chimay en 2018. Réponse : Non
  et demande à quelle période se ferait la fête du 35ème réponse : en septembre 2019.
- Henri RAS
- Grégory remercie le Conseil pour le travail accompli, Jean-Louis de revenir et demande qu'une correction d'un PV de réunion du Conseil soit faite à propos de sa démission de Connétable.
- Alexis RAS
- Hubert RAS
- Charles nous informe qu'il faudra remplacer des pièces au poêle à bois et demande que ceux qui ont les clés des vitrines les prennent pour mettre le béret de Louis en place.
- Thierry RAS
- Paul VDR remercie Jean-Louis pour la sécurité renforcée du local (en cours) et rappelle que nos épouses sont les bienvenues à la chandeleur le 2/2.
- Pol insiste sur le recrutement de sympathisants. Une lettre sera remise à chacun.
- Christian RAS
- Jean-Claude soulève le problème des Commissaires aux comptes. (Remarque de Thierry : Vu que ce point n'est pas à l'ordre du jour, on ne peut voter.) Didier et Luc se proposent comme commissaires aux comptes à confirmer lors d'une AG extraordinaire.
- Luc remercie le Conseil et aimerait en savoir plus pour 2019.
- Gérard signale que nous sommes invités à tirer à Meer.
- Didier RAS
- Helmut RAS
- Corentin RAS
- Tibor trouve que l'année 2018 est déjà excellente… pour lui
- Arnaud remercie les confrères pour l'accueil
- Loïc remercie aussi les confrères pour l'accueil et plus particulièrement Paul son parrain et Gérard pour les conseils de tir.

17. Chronique 2017

La chronique 2017 est remise à tous. Un exemplaire est également remis à la sœur de Jean-Louis en mémoire de Louis.

La séance est levée à 11h05.

Thierry Ganseman
Secrétaire

Jean-François Baudoux
Connétable